


Formation Socle Laser — OPCO

Durée : 30 heures — 9h e-learning + 18h présentiel (2,5 jours) + 3h échange médecin

 **Formation réglementaire — Conforme à l'arrêté du 19 février 2025 relatif aux caractéristiques de la formation obligatoire à la pratique de l'épilation laser à visée non thérapeutique. Attestation valable 5 ans.**

Cette formation réglementaire de 30 heures permet d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à la pratique de l'épilation laser à visée non thérapeutique. Elle est structurée en trois temps : une partie théorique e-learning (9h), une partie pratique en présentiel (18h sur 2 jours et demi), et un échange libre avec un médecin (3h). L'évaluation finale prend la forme d'une mise en situation professionnelle évaluée par un jury collégial. À l'issue, une attestation conforme à l'arrêté du 19 février 2025 est délivrée, valable cinq ans.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Durée	30 heures — 9h e-learning + 14h pratique présentielle + 3h échange médecin + 4h évaluation finale
Modalité	Hybride : e-learning asynchrone + présentiel
Public visé	Esthéticiennes diplômées, praticiennes en esthétique, professionnels de santé non médecins souhaitant pratiquer l'épilation laser à visée non thérapeutique
Prérequis	Titulaire d'un CAP, BP, Bac Pro, BTS ou équivalent (VAE) pour les professionnels de l'esthétique. Les médecins ne sont pas soumis à cette obligation.
Délai d'accès	Formation organisée à la demande — démarrage sous 8 semaines
Inscription	formation@centrekoel.fr
Accessibilité PSH	Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent : Constantin Dussauze — formation@centrekoel.fr
Cadre réglementaire	Arrêté du 19 février 2025 — Attestation valable 5 ans
Indicateurs qualité	Taux de satisfaction disponible sur demande auprès de formation@centrekoel.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'anatomie et la physiologie de la peau et des phanères
- Identifier les contre-indications et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Maîtriser les protocoles d'épilation laser (réglages, paramètres, adaptation aux phototypes)
- Réaliser une séance complète d'épilation (accueil, information, suivi, conseils post-séance)
- Déclarer et gérer les événements indésirables

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Maîtriser les bases scientifiques de la photothermolyse sélective et du cycle pileux
- Pratiquer l'épilation laser en toute conformité avec la réglementation en vigueur
- Paramétrer et utiliser les appareils laser en toute sécurité sur toutes les zones anatomiques
- Réaliser une séance complète : accueil, diagnostic, traitement, conseils post-séance et traçabilité
- Identifier et gérer les événements indésirables et situations à risque
- Obtenir l'attestation de formation socle en épilation laser conforme à l'arrêté du 19 février 2025

CONTENU DE LA FORMATION — PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Partie 1 — E-learning théorique (9 heures — distanciel)

- Anatomie et physiologie de la peau et des phanères — 2h
 - Structure de la peau et follicule pileux
 - Contre-indications et orientation vers un médecin
 - Observation et analyse de photos de lésions post-épilation
- Réglementation et sécurité — 2h
 - Cadre réglementaire IPL/Laser — arrêté du 19 février 2025
 - Portail de signalement des événements indésirables (D.1413-58 CSP)
 - Modalités de traçabilité
- Organisation d'une séance d'épilation — 5h
 - Accueil, information et consentement client
 - Préparation du poste de travail, hygiène et asepsie
 - Paramétrage des appareils
 - Gestion d'une brûlure superficielle (1er et 2e degré)
- Modules complémentaires non obligatoires (inclus sans surcoût)
 - Étude du syndrome SOPK et impacts esthétiques
 - Première consultation : diagnostic, plan de traitement, objections
 - Suivi client et fidélisation : traçabilité, accompagnement, relance

✓ **Validation requise : QCM de fin de partie théorique — note minimale 10/20 pour accéder à la partie pratique. Note ≤ 5/20 éliminatoire. QCM conçu et supervisé par un médecin.**

Partie 2 — Formation pratique Laser (14 heures — présentiel sur 2 jours)

- Principes de fonctionnement des machines laser
- Normes de sécurité et de protection — notice D. 1151-11 du code de la santé publique
- Manipulations sur toutes les zones anatomiques
 - Visage, haut du corps, bas du corps, maillot, fesses

Partie 3 — Échange libre avec le médecin (3 heures)

- Questions liées à la pratique du laser
- Situations particulières rencontrées en centre
- Prise en charge client — cas complexes

Partie 4 — Évaluation finale — Jury collégial (4 heures)

- Mise en situation professionnelle — 30 minutes par candidat
 - Accueil et diagnostic client

- Réalisation de séances complètes sur laser
- Traçabilité et suivi post-traitement
- Gestion des incidents simulés

ORGANISATION DE LA FORMATION

Équipe pédagogique

- Marie Alliel — Formatrice pratique, experte technologies esthétiques, +7 ans d'expérience
- Esthéticienne experte Laser/IPL — +5 ans d'expérience terrain
- Médecin — +5 ans d'expérience en laser, superviseur du QCM et du jury
- Professeur spécialiste en sciences appliquées — jury d'évaluation finale

Ressources pédagogiques et techniques

- Plateforme e-learning : modules anatomie, physiologie, réglementation, hygiène, phototypes, suivi client, SOPK
- Supports PDF : Laser & IPL, fiches pédagogiques, hygiène et sécurité, traçabilité, déclaration d'incidents
- Salle de formation équipée avec supports visuels pour la partie théorique en présentiel
- Produits et consommables : crayons dermographiques, gels de contact, désinfectants, draps jetables
- Mises en situation réelles : séances d'entraînement sur modèles volontaires encadrées par la formatrice

Dispositif de suivi et évaluation des résultats

- Feuilles de présence (présentiel) + contrôle d'assiduité (distanciel)
- Quiz intermédiaires en e-learning
- QCM de validation théorique supervisé par un médecin
- Rapport de formation final
- Jury collégial (médecin, esthéticien, professeur de sciences) pour validation des acquis
- Attestation de formation socle conforme à l'arrêté du 19 février 2025 — valable 5 ans

TARIFS

Prix HT **1 300,00 €**

Prix TTC **1 560,00 €**

TVA 20% applicable. Prix par participant.

Centre Koel | 02 Avenue du Général de Gaulle — 16800 Soyaux | SIRET : 907 815 476 00029 | NDA : 75160151216

Numéro de déclaration d'activité : 75160151216 auprès du préfet de région de Nouvelle-Aquitaine — Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.